

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL GRACE DIVINE D'ANGRE » en abrégé «
CMGD »

Siège Abidjan Cocody Angré Djibi non loin de L'
Interbat, Lot 535, Ilot 600

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/12/2025, et enregistrés le 17/12/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL GRACE DIVINE
D'ANGRE » en abrégé « CMGD »

Objet : SOINS MEDICAUX,
VENTE DE MATERIELS MEDICAUX,
SOINS A DOMICILE,
LABORATOIRE MEDICAL,
COACHING,
CRECHE,
EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE,
VENTE D'ACCESSOIRES ET VETEMENTS,
RESTAURATION,
EVENEMENTIEL,
E-TRANSACTION,

Et pour la réalisation de l'

objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré Djibi non loin de L' Interbat, Lot 535, Ilot 600

Dirigeant(s) Mme KOFFI CONSTANCE IRENE EPOUSE KANGA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00105 du 12/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01538/GTCA/RC/2026 du 12/01/2026

